



Saines habitudes financières

Le début de l'année est le moment propice pour faire un bilan des douze derniers mois ainsi que de se fixer des buts à atteindre afin de commencer l'année du bon pied. Les objectifs financiers en font souvent partie. Toutefois, si les objectifs sont trop ambitieux ou s'ils semblent inatteignables, la bonne volonté ne suffira pas.

Peu de Canadiens disposent d'un plan financier écrit. Peu sont ceux qui tiennent un budget pour contrôler leurs dépenses et leurs épargnes en fonction de leurs revenus. Bien des gens pensent que faire un budget, c'est difficile, long et pénible. Vous pouvez le faire seulement sur une période de deux mois afin de prendre conscience de vos dépenses et ainsi choisir à quel endroit vous devez changer vos habitudes. Répéter cet exercice chaque année afin de vous ajuster. La mise en place d'un budget est essentielle pour éviter de trop dépenser et de s'endetter.

Un budget : un outil

Le budget est un outil de premier plan pour effectuer une saine gestion de ses finances personnelles. Il existe plusieurs formules possibles déjà prêtes à utiliser. Le gouvernement du Canada met à votre disposition la grille budgétaire disponible [ICI](#). Entrez les montants mensuels qui s'appliquent et, une fois complété, vous obtiendrez un premier diagnostic de votre situation financière.

Faire le suivi

Pour avoir une image claire de la situation, il faut faire le suivi de ses dépenses et y apporter les modifications nécessaires en fonction des variations des revenus et des imprévus. Un budget bien établi et respecté est un pas vers une meilleure santé financière. Toutefois, la planification financière n'est pas seulement un budget. Une planification financière complète intègre aussi bien le financement des projets, la protection des avoirs, le soutien des études des enfants et petits-enfants, l'optimisation des stratégies fiscales et la planification successorale.

Pourquoi épargner et investir?

Nous avons tous des objectifs financiers et nous voulons tous nous sentir en sécurité lorsqu'il s'agit de nos finances personnelles. En épargnant et en investissant, vous pouvez protéger votre argent et le faire fructifier afin d'atteindre vos objectifs financiers. Il est recommandé par les conseillers financiers d'économiser au minimum 10 % de son revenu net après impôt. Cette épargne permet d'avoir une mise de fonds pour l'achat d'une maison ou des rénovations, l'achat d'une voiture ou des réparations, des projets de vacances ou encore prévoir un fond d'urgence. Accepter de vivre avec 90 % de vos revenus aujourd'hui vous permettra d'avoir un train de vie respectable plus tard. Dans

plusieurs cas, les gens vivent avec 100 % de leurs revenus tout au long de leur carrière. Une fois à la retraite, ils n'ont aucun actif et doivent se contenter des régimes gouvernementaux qui représentent entre 30 et 40% des revenus qu'ils gagnaient lorsqu'ils étaient sur le marché du travail.

Une fois les objectifs fixés, il s'agit de dresser un plan réaliste pour les atteindre. Le temps dont vous disposez pour atteindre vos objectifs influencera votre stratégie d'épargne et d'investissement. De plus, il faut se souvenir de faire un suivi : quand votre situation change, vos objectifs financiers changent également. Si vous souhaitez avoir recours à des services-conseils téléphoniques pour de motifs financiers (comptable ou planificateur financier), n'hésitez pas à communiquer avec votre programme d'aide, nous nous ferons un plaisir de vous indiquer si ce service est offert par votre employeur.

PETITS TRUCS POUR ÉCONOMISER

1. Vous pouvez économiser plus de 700\$ par année si vous évitez d'acheter un café spécialisé tous les jours
2. Apportez votre lunch au travail au lieu d'aller au restaurant ou réduisez la fréquence des sorties au restaurant
3. Réduisez votre forfait de canaux de télévision
4. Évaluez la nécessité d'avoir un téléphone fixe à la résidence lorsque vous avez un cellulaire
5. Placez vos excédents d'argent dans un compte épargne ayant un taux d'intérêt supérieur à celui d'un compte chèque

**Pour contacter
votre programme d'aide
en tout temps:**

1 888 687-9197

RÉFÉRENCES

Agence de la consommation en matière financière du Canada,

Épargnes et investissements

AVEGO Groupe Financier, *Pourquoi et Comment développer « L'Habitude d'Épargne » ?*

Benefits Canada, *Canadiens confident about investing, but lack financial plan*

Industrie Canada, *Grille Budget*

La Presse.ca, *Les Québécois peu intéressés à faire un budget*